

le Canada a reconnu tous les Etats d'Afrique francophone, ouvert 7 ambassades accréditées auprès de ces Etats, et mis sur pied une coopération bilatérale qui dépasse \$100 millions par année (soit environ 20% de toute l'aide bilatérale canadienne), démontrant ainsi que son appartenance à la francophonie est devenue, avec sa participation au Commonwealth, une des constantes de sa politique étrangère. Ceci l'a conduit à mieux connaître et à mieux coopérer avec cette partie essentielle du Tiers-monde.

Coopération

La coopération demeure évidemment une des principales composantes de nos relations avec ces pays et elle a acquis au cours des années une importance considérable tant par son contenu diversifié que par les sommes qui sont consacrées à l'Afrique francophone (incluant les trois pays du Maghreb). La coopération canadienne, qui compte sur l'appui effectif des gouvernements provinciaux et particulièrement le Québec pour ce qui concerne l'Afrique francophone, s'étend à de nombreux domaines tels la santé publique, la formation de cadres, le logement et l'énergie. Mais c'est surtout dans le domaine du développement rural et agricole que l'action du Canada se fait de plus en plus sentir, conformément à un des principaux objectifs de la Stratégie 1975-80. Il participe à de nombreux comités consultatifs et contribue au Fonds africain de développement. Il fut d'ailleurs un des principaux pays responsables de sa création. Les tableaux statistiques ci-joints rendent compte et illustrent la progression de l'aide canadienne en Afrique francophone et reflètent l'importance croissante de notre pays dans cette partie du monde.

Francophonie

La francophonie internationale constitue un cadre supplémentaire de coopération entre le Canada et les pays du Sahel par l'intermédiaire, en particulier, de l'Agence de coopération culturelle et technique, la conférence des Ministres de l'Education et celle des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française. La participation du Canada à la francophonie internationale est aujourd'hui un élément fondamental et permanent de sa politique. Au cours des dernières années, le Canada a cherché à la renforcer et à l'élargir pour en faire un instrument utile de dialogue et un cadre efficace de coopération, principalement entre pays industrialisés et pays en voie de développement.

C'est ainsi que le Canada a favorisé au sein de l'Agence de coopération culturelle et technique, la création d'un programme spécial destiné à promouvoir le développement